



Compte rendu
Réunion CCQ HAUTS DE SAINT-REMY
7 février 2024 – salle du Conseil - Mairie

Sont présents :

Pour la Mairie : Dominique Dufrasnes (DD) - Raphaële Challier (RC) – Pierre-Louis Vernisse (PLV)

Pour VHSR : Axel Moitier (AM) – Martine Michel (MM)

Présents pour les habitants hors VHSR : Claude Simiot (CS) – Alain Michel (AM) – Anne Champié (AC)

1 – Tour de table

Claude Simiot nous indique que sa présence à la présente réunion du CCQ est la dernière.

Anne Champier : première présence – réside depuis 3 ans allée des Aubépines – 2 enfants à Liauzun.

Axel Moitier : résident et travaille avec la présidente de VHSR

Alain Michel réside rue du Chêne

Pierre-Louis Vernisse : résident du quartier - Adjoint aux affaires générales et à la sécurité

Dominique Dufrasnes : résident du quartier - Adjoint en charge des CCQ et des liaisons douces

Raphaële Challier : résidente du quartier – coordinatrice CCQ – Conseillère municipale

2 – Informations générales

2.1 - DD, dans le cadre du renouvellement et de l'ouverture à de nouveaux membres des CCQ, indique qu'un appel à candidatures sera fait pour chaque quartier, via le bulletin municipal, le site web de la Mairie et sollicite l'association VHSR et les associations de parents d'élèves pour relayer l'appel. Il est indiqué que Mr Lenoir semble intéressé et sera sans doute candidat.

2.2 - Ouverture d'une patinoire synthétique pendant les vacances scolaires dans le parc de la mairie – accès gratuit l'après-midi (créneaux du matin réservés pour les centres de loisirs).

MM/AC : trouvent que « c'est sympa ».

2.3 - Beauséjour/Rhodon : finalisation de mise en LED (Beauplan à suivre) + test d'extinction nocturne (Beauséjour puis Rhodon) pour environ 5 à 6 mois permettant un retour des résidents et la gendarmerie.

Il est fait mention d'un retour d'expérience à Boulay-les-Trous : rallumage à la suite d'une explosion des cambriolages.

AM : au lieu d'éteindre, peut-on envisager une diminution de l'intensité ?

DD : extinction demandée par une majorité d'habitants.

PLV : le système de vidéosurveillance (yc console informatique) a été changé autour de la gare et celle de l'entrée de la rue des Chênes a été faite.

Quid de celle autour de l'école ? PLV ne sait pas car il y avait des problèmes de raccordement de la fibre. Quid d'un appui de la gendarmerie de Chevreuse (MM) ? Difficile entre Orange et Yvelines Fibre.



2.4 - Rue Ditte/projet de voie cyclable

Comptage des véhicules fait et une concertation avec les riverains, qui semblent assez contents, doit avoir lieu prochainement afin de conclure sur la phase de test et décider des améliorations à apporter.

MM : le report se fait sur la rue de Paris ? Oui majoritairement

DD : le principal point est la sécurisation des trottoirs – Dans la mesure du possible, les trottoirs refaits seront perméables.

2.5 - Réaménagement de l'Yvette depuis l'école Jean-Jaurès jusqu'au pont du marché : fait en 2024.

Les deux bâtisses démolies rue de la République permettront de désaxer la route avec un trottoir élargi devant le coiffeur Provost + mise en place d'une passerelle + désartificialisation du parking de la mairie.

Quid du parking de Jean-Racine : pas encore en projet notamment eu égard à la mise en attente de l'agrandissement de l'espace Jean-Racine.

2.6 - Quid désartificialisation cours de l'école Liauzun ? : en projet mais pas encore cadencé compte tenu des coûts.

7 - **Local Véloxygène** au Lac de de Beauséjour : vendu à l'hôtel Bord du Lac pour transformation en chambres dont certaines accessibles aux personnes à mobilité réduite.

2.8 - **17/02/2024 : Café du Maire** au Carrefour de Beauplan (côté pressing) – PLV et Jérôme Pompeigne accompagneront M. le Maire.

.....

3 – Focus Hauts de Saint-Rémy

Domaine de Chevincourt : Sécuriser les trottoirs jusqu'à la maison pseudo meulière ; il y aura par la suite une réfection réalisée par Atland dans le cadre de l'OAP du Domaine de Chevincourt

AC : inquiétude en prévision de la densification annoncée avec les constructions - Aimerait, notamment pour les enfants, un gymnase plus accueillant et chauffé, les enfants sont contraints d'aller au C3R (coût, perte de temps).

Nous sommes conscients du gros investissement mais il y a une forte volonté des familles de disposer d'un équipement de même qualité que ceux du centre-ville – Pourquoi ne pas faire de **Maison de Beauplan** un pôle sportif et culturel ? - Tous les investissements sont pour le centre-ville.

DD : l'ancien Jean-Jaurès sera transformé en médiathèque/ludothèque.

PLV : les investissements sont colossaux

DD : au centre-ville a pallié à un manque d'infrastructure (absence de cantine, ancien centre de loisir détruit par le feu) - Nous comprenons votre point et pour information, une étude a été faite dont il ressort qu'il faudrait raser la Maison de Beauplan et l'édification d'une nouvelle infrastructure coûterait 4 M€.

A venir au cours de l'été 2024 : mise hors d'eau (réparation des fuites) + restauration de l'ascenseur. Impossible de le chauffer car c'est une vraie passoire thermique.

AC : souhaite que notre quartier puisse avoir de l'attractivité et demande la poursuite des démarches telles que la réfection du Chemin de la Butte aux Buis.

DD : réflexion quant à la **mise en place d'un marché Bio** mais il faut que les gens viennent (cinéma en plein air : 50 personnes).

AM : marché à ouvrir aux producteurs locaux.



DD : mise en place de **l'air de jeux inclusive** (150 m²) dans les semaines qui viennent. – La priorité avait été donnée au changement des jeux de la maternelle ce qui a été l'origine de retard. Réunion à monter pour valider la localisation (demande de VHSR : du côté du parcours de santé). – Coût de l'opération : environ 100.000 € avant subventions.

« Super nouvelle » pour AC.

MM : demande le retrait de l'atelier d'escalade, laid et coupe la vue – DD : à voir si réparable.

AM : l'air de fitness a "crispé" les parents d'élèves – MM : VHSR n'a pas été consulté.

Barrière : les travaux sont imminents (devis signé) : décaler le poteau de soutènement derrière le mur en meulière.

AM : qui aménagement du trottoir ? – DD fait le point avec les Services Techniques

AM : place de parking à l'angle de la Maison de Beauplan : les bus ont du mal à manœuvrer demande à neutraliser la place. – DD remonte aux Services Techniques.

Rond-point du Château d'Eau :

- Retrait à venir des bornes de recharges et restauration des places de stationnement (DD)
- Quid du fleurissement ? (VHSR) – DD voit ce qui peut être fait avec le budget de 5.000 €

AM : St Rémy était **une ville fleurie 2*** mais il y eu retrait des fleurissements sur les candélabres, pourquoi ? – DD : coût de l'arrosage.

AM : pourquoi ne pas disséminer des bacs à fleurs ? – DD : coût d'installation et de maintenance.

Poteau bois rue de la Pommeraie : laid et gêne le croisement difficile à retirer car supporte un câble téléphonique mais on regarde ce qui peut être fait (DD).

Panneaux d'affichage place de Beauplan inesthétiques (MM).

AC : trouve que cela donne de l'information.

PLV : mal placés mais installés à la demande des habitants de Beauplan – MM : indique que c'est mis à la demande de la Mairie, « nous ne sommes pas respectés » et ce n'est pas autorisés par le PNR.

DD : comment informe-t-on les gens ? (Les flyers, le site web, les panneaux lumineux ne semblent pas suffisants). Mais on peut les retirer (certes ils ne sont pas beaux et mal placés mais cela n'a rien à voir avec de l'irrespect).

AC : peut-être près des écoles ou côté du centre de loisirs ?

AM : **panneau 30 non réglementaire** sur un trottoir, ce qui a engendré un accident + plans de Beauplan complètement obsolètes à remplacer par un panneau (Carrefour + haut du Chemin de de la Butte aux Buis + rue de la Chapelle) qui annonce notre quartier, la vitesse....

DD : les zones 30 mentionnés au sol ne sont pas réglementaires, les panneaux sont obligatoires.



PLV : le **vrai nom de notre quartier** est « les Hauts de Saint-Rémy ». Un panneau suffit-elle à faire réduire la vitesse à 30. - AM : à l'origine, le château de Beauplan, puis la SCI de Beauplan..... - DD : il faut se distinguer de Magny et que le bas et les Hauts de Saint-Rémy forment dans l'esprit une unité.

MM : Quid de passages surélevés sur la route de Versailles ? – PLV : refusés par le Département. Idem pour des bandes sonores.

MM : demande de **miroir** pour voitures pour la rue des Lauriers/rue du Château d'Eau.

PLV : non car si le miroir est cassé, est givré ou bouge, c'est la responsabilité de la Mairie en cas de sinistre. Un habitant peut en installer sur un poteau n'appartenant pas à la Mairie. L'habitant concerné aura la charge de l'entretien, de la maintenance et portera la responsabilité.

MM : **rond-point rue des Chênes/rue des Sapins** : trottoir juste dessiné et une famille avec jeunes enfants indique que c'est très dangereux.

DD : va voir ce qui peut être fait pour matérialiser la voie – A constater de visu.

MM : Réfection de **l'allée de Chèvrefeuille** à intégrer dans le programme, demandé depuis 3 ans.

DD : remonte le point aux Services Techniques.

MM : quid de l'aménagement **aire de jeux de l'allée des Ibis** ?

PLV/DD : Appartient bien à la mairie. DD regarde si on peut trouver un budget. N'était pas entretenue car il y avait un doute sur l'appartenance.

AM : **Accueil des forains** – Discussion avec Jacques Caous : les camions n'ont rien à faire sur la voie d'accès + état du terrain + conduite dangereuse de certaines personnes.

DD : pas normal qu'ils soient sur la voie d'accès – PLV : ils ne devaient pas être si nombreux et dans l'herbe mais ils s'embourbaient.

MM : demande la remise en état total pour le tournoi de pétanque du 25 mai et demande qu'ils ne viennent plus.

PLV : difficile de trouver un autre endroit.

DD : peut-être du côté des bacs à verre ?

AM : réfléchir à une zone qui va convenir à tout le monde + contrainte de la barrière

AC : Mettre le manège dans notre quartier DD-mais les forains ne sont pas d'accord.

DD : va faire le forcing pour installer les manèges dans la clairière et il va y avoir un débrief avec les forains : manèges et parking en haut. – MM : ne résout pas le problème de l'état de la Clairière.

MM : peut-on s'entendre avec le Domaine de Saint-Paul ?

DD : c'est un domaine privé. – PLV : la Mairie a un bail de location avec le Domaine de Saint-Paul pour les Services Techniques, on ne peut pas accueillir les forains.

AM : Quid du stade de Coubertin ?



MM : **Ramassage des déchets verre** : qui des bacs annoncés ?

DD : Mode opératoire non connu mais décision de remplacer les sacs à déchets verts par des bacs. –

AM : aujourd'hui on peut déposer 20 sacs, comment fait-on alors que nous n'avons que 12 passages à la déchetterie de Magny. – DD : nous avons des passages illimités à Villebon. – DD : peut-être pourrons nous avoir deux bacs.

MM : Merci de nous informer pour communications aux habitants.

PLV : Pour les déchets alimentaires, il faut contacter le SIOM afin d'obtenir les bacs qui conviennent.

**

VHSR : demande la tenue des 4 réunions prévues annuellement.

DD/RC : les prochains CC seront organisés avant l'été sous forme de visite de quartier, s'inscrivant dans la tenue de 3 réunions annuelles. Cette fréquence paraît plus en phase avec les besoins.

**

DD montre la cartographie – disponible sur le site de la mairie – des travaux réalisés sur la commune en 2023 - Devrait être mis à jour 2 fois/an.

AM : quid d'une réunion inter CCQ (idée déjà émise) ?

DD : ambition de le faire, à réfléchir mais le temps est contraint. Une autre idée serait de faire une olympiade entre quartier.

Information nouvelle depuis la tenue du CCQ :

- Un nouveau policier municipal qui arrive en mai. Quartier par Quartier une étude sera faite sur les parkings.
- Beaucoup de stationnements sauvages et de stationnements « cartes violettes ».
- 660 verbalisations/an pour non-paiement des stationnements (25 €)-Politique de prix à revoir (ex. 1 euro/jour pour les habitants) en tenant compte de la périodicité et à une éventuelle gratuité de la première heure.
- 4 types de stationnement existent :
 - o Zone bleue
 - o Parking payant (1 euros/j pour les habitants) – La poste, EJR, côté RATP
 - o Stationnements non réglementés mais marqués au sol
 - o Stationnements libres